CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE

Règlement de consultation

N°2/2018

****

Analyse des pratiques professionnelles

Marché à procédure adaptée

Date et heure limites de réception des offres

Vendredi 7 septembre 2018 à 16h00

TABLE DES MATIERES

ARTICLE 1 : ACHETEUR PUBLIC 3

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE – DISPOSITIONS GENERALES 3

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE 4

ARTICLE 4 : DOSSIER DE CONSULTATION 4

ARTICLE 5 : DEPOT DES OFFRES 5

ARTICLE 6 : PIECES OBLIGATOIRES A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT 5

ARTICLE 7 : CRITERES DE SELECTION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE 7

ARTICLE 8 : ENTRETIENS PRELIMINAIRES 7

ARTICLE 9 : MODE DE PAIEMENT 7

ARTICLE 10 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES 7

ARTICLE 1 : ACHETEUR PUBLIC

ARTICLE 1-1 : NOM ET ADRESSE

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
22, boulevard Gambetta
BP 140
63403 Chamalières Cedex

ARTICLE 1-2 : PERSONNES A CONTACTER POUR DES RENSEIGNEMENTS

- Renseignements relatifs au contenu de la prestation de service
Mme HUGENSCHMITT – Directrice adjointe
Tel : 04 73 17 63 00
Fax : 04 73 17 63 01
Mail : c.hugenschmitt@cdef63.fr

- Renseignements administratifs
M. MANARANCHE – Responsable des Services Economiques
Tel : 04 73 17 63 00
Fax : 04 73 17 63 01
Mail : j.manaranche@cdef63.fr

ARTICLE 2 : OBJET DU MARCHE – DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 2-1 : OBJET DU MARCHE

Le Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille de Chamalières représenté par Monsieur LAMAISON – Directeur, procède à un marché qui porte sur une prestation relative à l'analyse des pratiques professionnelles.

Les services concernés
Tous les services du CDEF sont concernés. Compte tenu des besoins spécifiques de chaque service, le marché fait l'objet d'un allotissement. Chaque lot correspond à un service ou regroupe deux services ayant des besoins sensiblement identiques.

ARTICLE 2-2 : PROCEDURE DE PASSATION

Il s'agit d'un marché à procédure adaptée.

Il s'agit d'un marché de services sociaux et sanitaires *(article 28 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016).*

ARTICLE 2-3 : ALLOTISSEMENT

Lot n°1 - Pouponnière
Lot n°2 - Foyer 3-7 ans
Lot n°3 - Foyer 7-11 ans
Lot n°4 - Foyer 11-15 ans
Lot n°5 - Foyer 15-18 ans
Lot n°6 - Centre parental

Lot n°7 - Service de Famille d'Accueil d'URgence (S.F.A.U.R.)
Lot n°8 - Espace de rencontres familiales
Lot n°9 - Service Mobile d'Accueil d'Urgence et d'Evaluation (S.M.A.U.E.) et Service Educatif Polyvalent d'Accompagnements Diversifiés (S.E.P.A.D.)
Lot n°10 - Service d'Accompagnement à la Relation Familiale (S.A.R.F.)
Lot n°11 - Encadrement

ARTICLE 2-4 : LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS

CENTRE DEPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE
22, boulevard Gambetta
BP 140
63403 Chamalières Cedex

ARTICLE 2-5 : NOMENCLATURES APPLICABLES AU MARCHE (CLASSIFICATION CPV)

85312320 : Services de conseil professionnel

ARTICLE 2-6 : VARIANTES

Les variantes ne sont pas autorisées.

ARTICLE 2-7 : NEGOCIATION

Aucune négociation n'est prévue par l'acheteur public.

ARTICLE 3 : DUREE DU MARCHE

LOTS n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 11
Les lots ci-dessus composant ce marché débutent le 1er octobre 2018 et s'achèvent le 31 décembre 2019. Ils sont reconductibles jusqu'au 30 septembre 2020 par tacite reconduction *(article 16, II, al. 2. du décret n°2016-360 relatif aux marchés publics)*. La non-reconduction du contrat pourra intervenir sur décision expresse du CDEF deux mois avant son échéance.

LOT n°8
Ce lot débute le 1er octobre 2019 et s'achève le 30 septembre 2020. Il s'agit d'une durée ferme.

ARTICLE 4 : DOSSIER DE CONSULTATION

ARTICLE 4-1 : COMPOSITION DU DOSSIER DE CONSULTATION

L'ensemble du dossier permettant de répondre à la consultation est remis gratuitement à chaque candidat. Il comprend :

- L'acte d'engagement (formulaire ATTRI 1),
- Le règlement de consultation,
- Le cahier des clauses administratives particulières,
- Le cahier des clauses techniques particulières,
- Le bordereau de prix par lot,
- Le formulaire DC1 - Lettre de candidature,
- Le formulaire DC2 - Déclaration du candidat (par lot).

ARTICLE 4-2 : RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation peut être téléchargé sur les sites suivants :
www.achatpublic.com
www.cdef63.fr

Il est recommandé aux candidats de s'inscrire sur la plateforme du site internet achatpublic.com au moment du retrait du dossier de consultation afin de bénéficier de toutes informations complémentaires éventuellement diffusées au cours de la consultation.

ARTICLE 5 : DEPOT DES OFFRES

Présentation des offres :
Elles doivent :

- être envoyées par voie postale en recommandé avec accusé de réception à l'adresse suivante :

Centre Départemental de l'Enfance et de la Famille
22 boulevard Gambetta
BP 140
63403 Chamalières Cedex

ou

- être transmises sous forme dématérialisée sur la plateforme www.achatpublic.com

ou

- déposées au CDEF contre récépissé

Les offres par fax ne sont pas autorisées.

Les candidats devront bien veiller à présenter leurs offres de la façon suivante :

- **une enveloppe** portant la mention suivante :

« MAPA : ANALYSE DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES»

Date limite de réception des offres : vendredi 7 septembre 2018 à 16h00

Toute soumission arrivée après le **vendredi 7 septembre 2018 à 16h00** sera exclue de la consultation (cachet de la poste faisant foi).

ARTICLE 6 : PIECES OBLIGATOIRES A PRODUIRE PAR LE CANDIDAT

Chaque candidat est tenu de fournir obligatoirement les documents suivants (obligatoirement rédigés en langue française) :

- **Documents relatifs à la candidature :**

- Lettre de candidature (DC 1) ;
- Déclaration du candidat (DC 2) ;
- Si le candidat est en redressement judiciaire : copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
- **Tout document justifiant leur agrémentation pour exercer les prestations demandées.**

❑ **Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra, sur simple demande écrite du CDEF et dans un délai de 10 jours, pouvoir produire :**

- **L'ensemble des pièces indiquées ci-dessous, doivent être fournis tous les 6 mois au pouvoir adjudicateur jusqu'à la fin d'exécution du marché.**

  ➪ Une attestation de fourniture des déclarations sociales et de paiement des cotisations et contributions de sécurité sociale, prévue à l'article L. 243-15 du code de sécurité sociale, émanant de l'organisme de protection sociale chargé du recouvrement des cotisations et des contributions datant de moins de 6 mois *(articles D 8222-5-1° du code du travail et D. 243-15 du code de sécurité sociale).*

  ➪ Les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant que les obligations fiscales et sociales ont été satisfaites ou l'état annuel des certificats reçus.

Dans le cas où l'immatriculation de l'entreprise au Registre du Commerce et des Sociétés (RCS) ou au Répertoire des Métiers (RM) est obligatoire, ou lorsqu'il s'agit d'une profession réglementée, le candidat doit fournir l'un des documents suivants *(article D 8222-5-2° du code du travail)* :

- Un extrait de l'inscription au RCS (K ou K-bis), délivré par les services du greffe du tribunal de commerce et datant de moins de 3 mois.
- Une carte d'identification justifiant de l'inscription au RM.
- Un devis, un document publicitaire ou une correspondance professionnelle, à condition qu'y soient mentionnés le nom ou la dénomination sociale, l'adresse complète et le numéro d'immatriculation au RCS ou au RM ou à une liste ou un tableau d'un ordre professionnel, ou la référence de l'agrément délivré par l'autorité compétente.
- Un récépissé du dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises pour les personnes en cours d'inscription.

  ➪ Une attestation d'assurance établissant l'étendue de la responsabilité garantie.

→Le candidat, qui ne remet pas ces pièces, est éliminé. Le candidat classé immédiatement après sera alors sollicité.

❑ **Documents relatifs à l'offre :**

- L'acte d'engagement ;
- Le règlement de consultation daté et signé ;
- Les CCAP et CCTP datés et signés ;
- Le mémoire technique du candidat qui doit se décomposer de la manière suivante :
  - ➪ Un document de présentation de l'organisme,
  - ➪ Des références professionnelles de moins de 3 ans,
  - ➪ Les curriculum vitae détaillé des intervenants proposés,
- Le bordereau de prix par lot.

ARTICLE 7 : CRITERES DE SELECTION DES OFFRES ET ATTRIBUTION DU MARCHE (commun à tous les lots)

ARTICLE 7-1 : CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères suivants :

1 / Les intervenants ont une formation de base minimale dans une discipline des sciences humaines. Ils doivent avoir une connaissance et une expérience des phénomènes et problématiques des groupes et individuelles. Ils doivent être capables d'approches multi référentielles. Ils sont des professionnels de terrain impliqués dans une démarche de recherche théorique. Ils maîtrisent également les domaines des politiques publiques et le cadre réglementaire afférent au secteur de la protection de l'enfance.
Ils sont par ailleurs agréés et ont une expérience du secteur de la protection de l'enfance. **(60 %)**

Critère apprécié en fonction des références professionnelles du candidat, des CV des intervenants fournis par le candidat et des éventuels entretiens préliminaires effectués par le CDEF.

2 / Prix de l'offre **(40 %)**

Critère apprécié en fonction du bordereau de prix complété obligatoirement par le candidat.

ARTICLE 7-2 : ATTRIBUTION DU MARCHE

Le CDEF se réserve le droit de ne pas donner suite à l'ensemble du marché si aucune offre n'est jugée acceptable au regard des critères définis à l'article 7-1 du présent règlement de consultation.

ARTICLE 8 : ENTRETIENS PRELIMINAIRES

Lors du dépouillement des offres, le CDEF se réserve la possibilité de prévoir des entretiens préliminaires avec les intervenants afin de s'assurer de la cohérence de l'approche de l'intervenant par rapport aux souhaits du CDEF.

ARTICLE 9 : MODE DE PAIEMENT

Le délai global de paiement est de 30 jours conformément aux dispositions du CCAP.

ARTICLE 10 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Chamalières, le ……	Fait à ……Le,……..
M. J-M. LAMAISON Directeur	MENTION « Lu et approuvé » Le Fournisseur (cachet et signature)